

Formation professionnelle supérieure
Ambulancier diplômé ES

LIVRET PEDAGOGIQUE

Plan de formation 2019-2023



Ecole Supérieure d'Ambulanciers
et Soins d'Urgence Romande
En Budron C8
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Le Mont-sur-Lausanne, août 2018

Remarque préliminaire : Ce texte est destiné à un usage pédagogique. Par convention le genre masculin est utilisé pour la désignation générique des professions et des groupes de personnes.

Copyright

Les documents remis par ES ASUR au format papier ou électronique dans le cadre des formations et les informations transmises sous forme électronique sont soumis au droit d'auteur de formation ES ASUR et destinés à l'usage personnel des participants aux formations. Sans l'autorisation expresse de l'ES ASUR, le participant n'est pas autorisé à utiliser lesdits documents et informations sous quelque forme que ce soit, à d'autres fins que celles de la formation. Il est expressément interdit aux participants de mettre les documents distribués en cours à la disposition de tiers.

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
2. CADRE DE RÉFÉRENCE	4
2.1. LA PROFESSION ET LA CONCEPTION DES SOINS PRÉHOSPITALIERS	4
2.2. CONCEPTION PÉDAGOGIQUE	6
3. DISPOSITIF GÉNÉRAL DE FORMATION	9
3.1. RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES, DÉCOUPAGE GÉNÉRAL DE LA FORMATION	9
3.2. ORGANISATION ET DURÉE DE LA FORMATION	9
3.3. ORGANISATION MODULAIRE DE LA FORMATION EN ÉCOLE	10
3.4. FORMATION PRATIQUE EN ENTREPRISE	11
3.5. STAGES SPÉCIFIQUES	12
3.6. PLAN D'ÉVALUATION GLOBAL	13
4. ORGANISATION PARTICULIÈRE DE LA PREMIÈRE ANNÉE	14
4.1. ORGANISATION GÉNÉRALE	14
4.2. ORGANISATION MODULAIRE DE LA FORMATION EN ÉCOLE, CONTENUS THÉORIQUES ET PRATIQUES À L'ÉCOLE	14
4.3. DESCRIPTIF DES CONTENUS DES MODULES DE PREMIÈRE ANNÉE	16
4.4. FORMATION PRATIQUE EN SERVICE D'AMBULANCE	23
4.5. STAGES SPÉCIFIQUES	23
4.6. SYSTÈME D'ÉVALUATION DES ÉTUDIANTS	26
5. ORGANISATION PARTICULIÈRE DE DEUXIÈME ANNÉE	28
5.1. ORGANISATION GÉNÉRALE	28
5.2. ORGANISATION MODULAIRE, CONTENUS THÉORIQUES ET PRATIQUES EN ÉCOLE	28
5.3. DESCRIPTIF DES CONTENUS DES MODULES DE DEUXIÈME ANNÉE	30
5.4. FORMATION PRATIQUE EN SERVICE D'AMBULANCE	35
5.5. STAGES SPÉCIFIQUES	35
5.6. SYSTÈME D'ÉVALUATION DES ÉTUDIANTS	38
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DE L'ÉVALUATION EN ÉCOLE	38
6. ORGANISATION PARTICULIÈRE DE LA TROISIÈME ANNÉE	40
6.1. ORGANISATION GÉNÉRALE	40
6.2. ORGANISATION MODULAIRE, CONTENUS THÉORIQUES ET PRATIQUES EN ÉCOLE	40
6.3. DESCRIPTIF DES CONTENUS DES MODULES DE TROISIÈME ANNÉE	42
6.4. FORMATION PRATIQUE EN ENTREPRISE	51
6.5. STAGES SPÉCIFIQUES	51
6.6. SYSTÈME D'ÉVALUATION DES ÉTUDIANTS	54
7. RÉFÉRENCES	56

1. Introduction

L'association ES ASUR (Ecole Supérieure d'Ambulancier et Soins d'Urgence Romande) est une institution privée de forme associative à but non lucratif.

Sa mission est la formation, au sens large, des intervenants du préhospitalier.

La mission principale se décline à travers plusieurs types d'offres de formation :

- La filière de formation professionnelle supérieure *Ambulanciers diplômés ES* ;
- La filière de préparation aux examens professionnels de *Brevet fédéral de technicien ambulancier* ;
- La filière postgrade *Expert post diplôme en régulation d'urgence* ;
- Les offres de formation continue ;
- Les prestations en formation-expertise proposées à d'autres institutions en rapport avec le sauvetage et les soins pré-hospitaliers.

ES ASUR présente ainsi la particularité de proposer des offres de formation pour tous les segments de la chaîne des secours du préhospitalier.

Au niveau cantonal, ES ASUR est en relation avec l'Etat de Vaud, par l'intermédiaire du service de la santé publique (SSP) pour la formation continue vaudoise, ainsi que de la Direction générale de l'enseignement post-obligatoire (DGEP) pour la formation professionnelle supérieure; La DGEP est placée sous l'égide du Département vaudois de la Formation Jeunesse et de la culture (DFJC).

L'association ES ASUR est inscrite au registre du commerce, elle est subventionnée par l'Etat de Vaud pour la formation professionnelle supérieure des ambulanciers.

Corps enseignant

L'équipe est constituée de formateurs-enseignants issus des professions de santé et disposant tous d'une formation pédagogique.

Un pool de chargés de cours externes vient compléter l'équipe pédagogique de base. Ce pool est composé soit de professionnels de terrain pour les activités de formation pratique, soit de spécialistes des domaines concernés (ex : psychologie, droit , etc).

Personnel de soutien

Des personnels des domaines administratifs, comptables, informatiques, logistiques, d'intendance et d'entretien assurent le support aux activités de formation.

Infrastructure

ES ASUR accueille environ 90 à 100 étudiants en filière Ambulancier diplômé ES.

L'école est implantée au Mont-sur-Lausanne (VD), dans la zone industrielle En Budron. Cette implantation particulière permet le déploiement de locaux aptes à mener, tant des activités pratiques (notamment mises en situation en intérieur ou en extérieur), que d'autres activités de formation qui recouvrent la description des pratiques pédagogiques qui figurent plus loin.

L'Ecole dispose de salles de cours, de salles de pratique, d'un hall technique, d'une centrale logistique, ainsi que de bureaux et de salles de séminaire.

Les kits de matériel pratique disponibles permettent d'équiper quatre groupes de pratique par année de formation, ceci dans la même configuration de matériel que celle disponible dans les services d'ambulance. Ce matériel est complété par des moyens de simulation.

Une bibliothèque-médiathèque est à disposition. Celle-ci assure les traditionnelles fonctions de prêt d'ouvrages, mais permet aussi l'accès à des bases de données ou des revues électroniques. Des espaces de travail personnel sont implantés dans ces locaux. Enfin, la bibliothécaire est également à disposition des étudiants pour les recherches documentaires.

Une plateforme éducative internet, Chamilasur, est mise à la disposition des étudiants et de certains intervenants externes à la formation. Toute la documentation relative aux contenus de cours y est déposée. D'autres fonctions d'échanges sont assurées par cette plateforme.

Un parc d'ambulances et des véhicules d'exercice complètent ce parc de moyens.

Les surfaces et moyens mis à disposition permettent également le développement des activités de formation des secteurs Formation Continue et Expertise Conseil Compétence.

2. Cadre de référence

2.1. La profession et la conception des soins préhospitaliers

Historique des formations de soins ambulanciers en Suisse romande

Durant les trente dernières années, la profession d'ambulancier a énormément évolué, tant en Suisse qu'à l'étranger. Ces années ont vu naître une profession qui n'était jusque-là qu'un métier que l'on apprenait par immersion et pour lequel la formation était comparable à une formation de secouriste et qui durait, dans le meilleur des cas, quelques centaines d'heures.

Les principales strates d'évolution de la formation, sont les suivantes :

- A partir de 1988 : l'Inter-association de sauvetage (IAS) pose les bases d'une formation professionnelle et supervise sa certification. Cette formation IAS a été offerte dans l'ensemble de la Suisse jusqu'en 2000 ;
- A partir de 1994 : l'IAS a proposé à la CRASS¹ de revoir le concept de formation et de donner le mandat à la Croix-Rouge suisse (CRS) pour édicter des prescriptions de formation et assurer la reconnaissance des formations d'ambulancier. Ces prescriptions sont publiées en 1998 et placent ainsi la profession au niveau des autres professions de la santé. Des écoles mettent sur pied la formation correspondante (Tessin, Genève, Vaud dès 2000) ;
- A partir de 2008 : le Secrétariat d'état à la formation, la recherche et l'innovation (SEFRI)², confie le mandat de la CRS, à l'OrTra de la branche, Forum Formation Professionnelle du Sauvetage (FFPDS) qui élabore le plan d'étude cadre *Ambulancier diplômé ES*.

ES ASUR est issue de la fusion des différentes institutions vaudoises qui ont assuré la formation d'ambulanciers ; l'école a obtenu la reconnaissance de la filière de formation par le SEFRI (OFFT) en 2012.

¹ Conférence romande des directeurs cantonaux des affaires sanitaires et sociales, CRASS, puis devenue la CLASS, (Conférence latine des directeurs cantonaux des affaires sanitaires et sociales).

² SEFRI : connu avant 2012 sous la dénomination de OFFT (Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie)

Sources pour cadre de référence de programme

La conception du programme de formation professionnelle supérieure des ambulanciers s'appuie sur les éléments suivants :

- Loi sur la formation professionnelle (LFPr 2002, état du 1^{er} janvier 2008);
- Ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr, 2003, état le 1^{er} janvier 2018);
- Loi vaudoise sur la formation professionnelle (LVLFPPr, juin 2009);
- Ordonnance du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des écoles supérieures (OCM ES, DFER 11 septembre 2017) ;
- Plan d'études cadre *Ambulancier diplômé ES* (FFPDS, 2008, modification du 1^{er} janvier 2017) ;
- Travaux de la commission de formation romande (CORFA), cette commission révisé régulièrement les algorithmes professionnels de prise en charge ;
- Travaux et recommandations de la CMSU ou autres conférences cantonales équivalentes³;
- Conceptions pédagogiques développées par l'école.

Définition du champ d'activité des soins pré-hospitaliers et des soins ambulanciers

« Soins, urgents ou non, donnés au bénéficiaire avant et pendant le transport vers un lieu de soins. Ces soins comprennent des actions thérapeutiques, préventives, de confort et des soins relationnels envisagés dans leurs dimensions bio-psycho-sociale et environnementale. Ils ont pour but de préparer le bénéficiaire au transport, de stabiliser sa situation, autant que possible, et de prévenir les complications. »⁴

Les soins pré-hospitaliers s'inscrivent dans la chaîne des urgences et, au-delà, dans un système sanitaire auquel ils contribuent par des prestations spécifiques et attendues par la société (notion de mandat social), ainsi que par les autres partenaires sanitaires (notions de prévention, morbidité, mortalité et d'interdisciplinarité).

Le bénéficiaire est un individu malade ou en situation de déséquilibre de santé qui interagit en permanence avec son environnement.

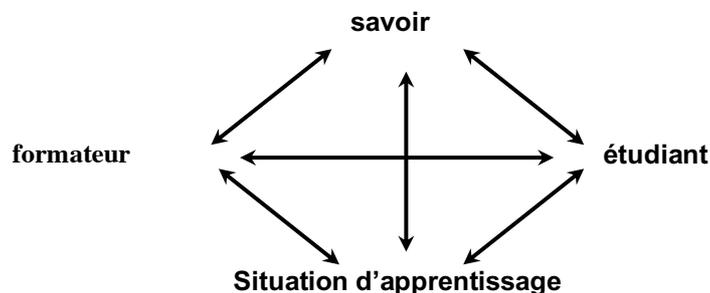
³ CMSU: commission pour les mesures urgentes pré-hospitalières, fonctionne sous l'égide du SSP vaudois pour coordonner l'organisation du pré-hospitalier dans le canton de Vaud.

⁴ Commission scientifique des écoles d'ambulancier, CEPSPE, Genève, 1999

2.2. Conception pédagogique

Préambule

Toute formation met en jeu quatre pôles dont les interactions peuvent être illustrées de la manière suivante :



L'étudiant :	L'étudiant en formation dans un service d'ambulances.
Le formateur :	L'enseignant-formateur en soins ambulanciers ou l'ambulancier diplômé, formateur en entreprise.
Le savoir :	Le savoir professionnel qui peut être défini comme l'ensemble des connaissances et compétences nécessaires à l'exercice des soins ambulanciers. Il se construit à partir de l'analyse et de la conceptualisation des situations professionnelles.
Les situations d'apprentissage :	Les stages et les situations de travail, les cours, séminaires et ateliers pratiques à l'Ecole.

Postulats

Les options pédagogiques de l'Ecole se basent sur trois postulats fondamentaux :

1. L'étudiant construit lui-même son savoir à partir de ses représentations antérieures qu'il va transformer, restructurer à l'aide des éléments nouveaux abordés pendant la formation. L'influence du milieu ou de la confrontation sociale est essentielle (perspective socio-constructiviste).
2. L'atteinte des objectifs de formation ou des niveaux de compétence (voir : processus de travail du plan d'étude cadre SEFRI, descriptifs des modules et descriptifs des stages) par l'étudiant requiert certaines conditions :
 - des objectifs clairs et précis ;
 - des situations d'apprentissages différentes, adaptées à l'étudiant (étayage adéquat) ;
 - des aménagements individuels et différenciés ;
 - une prise en compte de l'interaction de groupe.
3. L'étudiant doit acquérir aussi bien des connaissances que des capacités, et celles-ci doivent être mobilisables dans des situations (notion de compétence⁵).

⁵ On consultera la définition de la compétence selon Zarifian (2009).

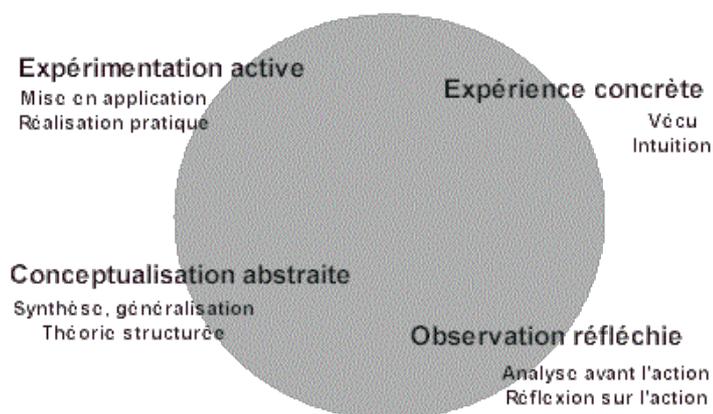
Ces trois postulats permettent de préciser les rôles des partenaires :

- Ensemble, l'étudiant et le formateur (en école et en entreprise) sont responsables de la formation ;
- L'étudiant, cherche à atteindre les niveaux de compétences avec l'aide du formateur. Le formateur le guide dans cette tâche ;
- Le formateur cherche à comprendre et mettre en évidence les représentations des étudiants relatives au savoir. Il tente de comprendre comment l'étudiant construit ce savoir et où il se trouve dans sa progression. Il organise des situations d'apprentissage adaptées ;
- L'étudiant est le principal acteur de sa formation, l'enseignant ayant pour tâche de mettre en place les conditions favorables à son apprentissage que ce soit en termes de séquences de formation, ou en termes de modifications globales du dispositif de formation.

A cet égard, le domaine de référence est clairement celui de l'andragogie et de la formation des adultes.

Moyens pédagogiques centraux

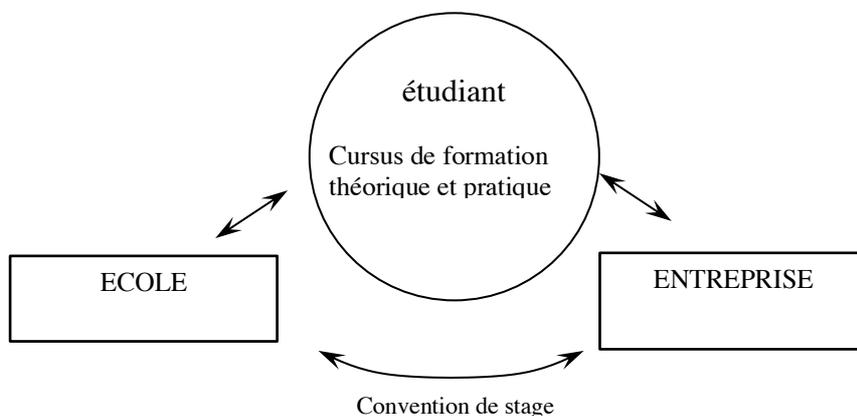
L'approche privilégiée est l'**approche expérientielle** décrite par Kolb :



(Kolb, in Le Boterf, 2002)

Ce cycle à étapes successives est particulièrement mis en œuvre dans la formation pratique en entreprise et les stages spécifiques.

Elle s'organise avant tout par l'**alternance** :



L'étudiant est au centre du dispositif. Il effectue des stages (périodes de formation pratique en service d'ambulance (entreprise)).

L'étudiant gère son parcours de formation théorique et pratique, il peut être amené à élaborer des objectifs de formation personnels d'entente avec les enseignants ou les formateurs en entreprise.

L'école et les services d'ambulances définissent ensemble les modalités de collaboration et d'encadrement des étudiants dans une convention de stage.

Moyens didactiques en école

Les moyens didactiques utilisés en école dépendent d'abord des niveaux de formation et surtout des stratégies ou des buts à atteindre en formation.

A défaut d'inventaire complet on peut citer l'utilisation des didactiques suivantes :

- Cours magistraux interactifs ;
- Travaux dirigés de groupes ;
- Travaux réflexifs personnels sur base de travaux de recherche ou de mises en projet (travail de diplôme) ;
- Ateliers de résolution de problèmes ;
- Sessions d'apprentissage par problème ;
- Cours pratiques de techniques professionnelles ;
- Ateliers de prise en charge de patients en simulation ;
- Exercices de terrain en approche interdisciplinaire ;
- Exposés et présentations de situations professionnelles⁶.

Politique d'évaluation

L'évaluation formative est favorisée, elle permet à l'enseignant et à l'étudiant de faire le point par rapport aux acquisitions de ce dernier, de diagnostiquer ses difficultés, d'identifier ses ressources. L'autoévaluation est la règle, particulièrement dans le domaine des enseignements pratiques.

Les évaluations sommatives ou certificatives⁷ sont **critériées**. Les critères, indicateurs et niveaux sont définis pour les différents niveaux de formation, la conception du dispositif d'évaluation vise à documenter une évaluation du parcours de formation dans ses principales étapes (Tardif, 2006).

⁶ Sur le sujet de la transposition didactique, consulter: Perrenoud, (1998).

⁷ Sur les modes généraux d'évaluation, consulter Hadji (1997).

3. Dispositif général de formation

3.1. Référentiel de compétences, découpage général de la formation

La formation a pour but l'acquisition des compétences définies dans le plan d'études cadre Ambulancier diplômé ES.

Le découpage choisi dans le plan de formation de la filière ambulancière à ES ASUR, articule la formation en 3 niveaux principaux :

Niveau de première année	Prise en charge patients stables Systématique d'évaluation Travail sur la fonction de co-équipier Techniques de bases
Niveau de deuxième année	Connaissance et application standardisées des algorithmes Approfondissements pathologies Travail sur la fonction leader Techniques avancées
Niveau de troisième année	Adaptation aux contextes particuliers de patient (pédiatrie, obstétrique, gériatrie, personnes vulnérables) Abord des situations de travail interdisciplinaires Approfondissement des algorithmes

3.2. Organisation et durée de la formation

La formation est une formation plein temps de 5400 h, réparties en trois années.
La formation en école est organisée en modules sur les trois années de formation.
La formation pratique en service d'ambulance est répartie en six semestres de formation pratique.
Les stages spécifiques (hors service d'ambulance) sont répartis sur les trois années de formation.

Répartition générale

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} Année	3 ^{ème} Année	Total	
				heures	%
Cours 40h / sem ⁸	774	696	668	2138	39.7 %
Stages spécifiques 41h / sem.	164	205	205	574	10.6 %
Pratique en ambulance 41h / sem.	840	900	948	2688	49.7 %
	1778	1801	1821	5400	100.0 %

⁸ Y compris travail personnel ou de recherche pour travaux longs.

3.3. Organisation modulaire de la formation en école

Les modules sont répartis en deux catégories :

- Modules thématiques : ils sont spécifiques à chaque année de formation et répartis en fonction de la progression des gammes de situations professionnelles abordées en formation ;
- Modules transversaux : ils traversent l'ensemble de la formation.

	MODULES	Thématiques ou axes de développement
1^{ère} année	INTRO	Introduction à l'activité professionnelle
	STAB	Bases de prise en charge patient stable
	INSTAB	Bases de prise en charge patient instable
2^{ème} année	DES TRAU	Approche déséquilibres traumatiques
	DES-MAL	Approche déséquilibres en situation de maladie
3^{ème} année	VULN	Adaptation aux patients vulnérables
	GER	Adaptation aux patients gériatriques
	PED	Adaptation aux patients pédiatriques
	OBST	Adaptation aux patientes pour les situations gynéco-obstétriques
	REMAPP	Révision, maintien et développement des compétences de base
Modules transversaux	INTER-D	Adaptation au mode de collaboration interdisciplinaire
	PERS	Perspective professionnelle et professionnalisation
	T-TRANS	Travaux transversaux
	APP	Processus d'apprentissage

3.4. Formation pratique en entreprise

Les stages ambulanciers (périodes de formation pratique en services d'ambulance) s'effectuent suivant une organisation semestrielle durant les trois années d'étude. Ces stages s'échelonnent sur 4 à 5 mois en alternance avec les cours en école, et les stages spécifiques. Ils font partie intégrante de la formation. C'est dans ce cadre que l'étudiant met ses compétences en œuvre et qu'elles peuvent être évaluées en situation réelle.

Les stages ambulanciers font l'objet d'une planification centrale de l'école. Les modalités d'organisation sont propres à chaque année de formation.

Les étudiants peuvent exercer leur activité en stage sous deux formes suivant si les étudiants disposent d'un employeur ou non : stages à activité pratique rémunérée (APR) ou stages à activité pratique non rémunérée (APNR). Suivant les années de formation les possibilités de statut pour la formation pratique sont les suivantes :

Années de formation	Statuts	Modifications possibles
Première année	APR ou APNR	Les changements de terrain de stage ou de statut ne se négocient qu'aux échéances semestrielles, en accord avec l'école
Deuxième année	APR Préférentiel	L'école met à disposition un quota de places de formations pour continuer la formation dès la deuxième année sous statut APNR. Ces places sont limitées en nombre.
Troisième année	APR Exclusif	Les changements de terrain de stage, ne se négocient qu'aux échéances semestrielles, en accord avec l'école.

Afin de guider l'étudiant et son référent dans le service d'ambulances, des objectifs semestriels de formation pratique en entreprise ont été énoncés. Les évaluations formatives intermédiaires et les évaluations sommatives semestrielles ont pour but de vérifier l'atteinte de ces objectifs et permettent l'évaluation des compétences de l'étudiant en situation professionnelle.

Volume d'activité

L'école assure une supervision du volume d'activité en service d'ambulance. Un quota annuel d'interventions est fixé pour chaque année de formation. Les étudiants tiennent un journal d'interventions pour comptabiliser nombre et nature des sorties en ambulance. Durant sa formation, l'étudiant remet ce journal aux échéances fixées par l'enseignant responsable d'année pour l'année concernée.

Supervision de la formation pratique

La supervision de la formation pratique en service d'ambulance s'effectue suivant les modalités prévues par le plan d'étude cadre.

Relation avec les partenaires pour la formation pratique, responsabilités

Ecole et terrains de pratique professionnelle sont liés contractuellement par des conventions de stage. Les rapports entre école et services d'ambulance sont réglés par ces conventions.

Les responsabilités génériques respectives des partenaires sont les suivantes :

Direction de l'école	L'école organise le stage avec les instances responsables du service d'ambulance. Elle organise également des séances de liaison avec l'ensemble des services. La direction de l'école décide des prolongations de stage sur préavis des enseignants et des professionnels évaluateurs du stage.
Responsable et formateur en entreprise	Le responsable du service désigne un professionnel de référence. Ils fixent les modalités pratiques du stage et organisent l'accueil et l'introduction du stagiaire dans le service. Le responsable et le référent assurent l'évaluation sommative des compétences en fin de stage. Une évaluation formative à mi-stage doit permettre au service et à l'étudiant de mettre en évidence les éventuels problèmes et, le cas échéant, les signaler à l'école.
Étudiant	L'étudiant se renseigne auprès du responsable du service sur ses horaires de travail. Il présente les objectifs et la grille d'évaluation aux professionnels du service et sollicite l'évaluation formative.
Enseignant école référent pour l'étudiant	Il informe les partenaires du service concernant les modalités prévues pour le stage. Il intervient sur demande et en cas de difficultés.

3.5. Stages spécifiques

Ces stages ont pour but de compléter la formation pratique en service d'ambulance, en introduisant une expérience dans des domaines de soins apparentés ne relevant pas directement de la pratique ambulancière stricte.

Ces stages font l'objet d'une planification centrale de la part de l'école. L'organisation des stages spécifiques et leur répartition sont propres à chaque année de formation⁹.

Ecole et lieux de stage spécifique sont liés contractuellement par des conventions de stage. Profil de stage, objectifs de formation et modalités d'évaluation sont particuliers à chaque stage.

⁹ Pour plus de détails consulter organisation particulière de la formation par années.

Reconnaissance de l'expérience antérieure:

L'expérience acquise sur des terrains professionnels, identiques à ceux des stages spécifiques, peut être prise en compte. Cette prise en compte ne s'effectue qu'après admission en formation et sur la base d'une négociation avec le/la responsable de la coordination des stages.

Les critères pris en compte sont:

- une expérience datant de moins de cinq ans dans le domaine concerné;
- un recoupement significatif entre l'expérience du demandeur et les objectifs des stages spécifiques concernés, ce point doit pouvoir être argumenté par le demandeur;
- une expérience d'une durée au minimum égale aux quotas figurant dans les descriptifs de stage.

3.6. Plan d'évaluation global

Les détails des plans d'évaluation annuels figurent dans l'organisation particulière à chaque année. L'évaluation des prestations se fait de manière continue. Elle est répartie tout au long de la formation. Les modalités sont fixées par le règlement général de formation et les directives d'évaluation, notamment pour tout ce qui concerne remédiations, répétitions d'épreuves, redoublements, mises en échec, arrêts de formation.

Le plan d'évaluation global peut-être résumé comme suit :

Eléments d'évaluation	Synthèses	Poursuite cursus
Evaluation pratique en entreprise et stages spécifiques 1 ^{ère} année	Synthèse annuelle évaluation 1 ^{ère} année	Evaluation acquise permet promotion en deuxième année
Evaluation pratique et théorique en école 1 ^{ère} année		
Evaluation pratique en entreprise et stages spécifiques 2 ^{ème} année	Synthèse annuelle évaluation 2 ^{ème} année	Evaluation acquise permet promotion en troisième année
Evaluation pratique et théorique en école 2 ^{ème} année		
Evaluation pratique en entreprise et stages spécifiques 3 ^{ème} année	Synthèse annuelle évaluation 3 ^{ème} année	Evaluation acquise permet de valider le cursus de formation et la présentation à l'examen final de qualification
Evaluation pratique et théorique en école 3 ^{ème} année		
NB: pour tout ce qui concerne l' examen final se reporter au «plan d'étude cadre – Ambulancier diplômé ES», ainsi qu'au plan d'évaluation propre à la troisième année.		

4. Organisation particulière de la première année

4.1. Organisation générale

	Heures	%
Cours 40h / sem.	774 heures	43.5%
Stages spécifiques 41h / sem.	164 heures	9.2%
Pratique en ambulance 41h / sem.	840 heures	47.3%
TOTAL	1778 heures	100.0%

La répartition des cours en école est approximativement de 50% entre théorie et pratique. Les plans de formation annuels ne varient pas en termes de quota horaire annuel mais peuvent varier légèrement en termes de jours de planification.

4.2. Organisation modulaire de la formation en école, contenus théoriques et pratiques à l'école

Découpage chronologique et modulaire

Le regroupement des contenus spécifiques à la première année a été organisé par la succession de trois modules de base :

- Module INTRO : bloc d'introduction connaissances théoriques et pratiques de base ;
- Module STAB : bases de prise en charge patient stable ;
- Module INSTAB : bases de prise en charge patient instable.

Les modules transversaux à l'ensemble du programme viennent compléter le dispositif.

Modules thématiques	Thématique centrale	Description
INTRO	Introduction à l'activité professionnelle	Apprentissage des techniques professionnelles de base. Introduction à l'évaluation clinique et aux moyens de monitoring. Introductions aux sciences de la santé.
STAB	Bases de prise en charge patient stable	Apprentissage des bases de prise en charge pour la gestion de transferts simples et d'interventions programmées. Apprentissage des techniques professionnelles correspondantes. Bases du fonctionnement bio-psycho-social de l'individu, y compris anatomie-physiologie
INSTAB	Bases de prise en charge patient instable	Apprentissage des techniques de prise en charge et de soins d'urgence pour assister efficacement l'ambulancier dans la prise en charge de patient instable. Introduction aux principaux déséquilibres physiologiques en lien avec ces situations. Apprentissage des techniques professionnelles correspondantes. Approches ciblées en pédiatrie et obstétrique.

Modules transverses à l'ensemble du programme

INTER-D Module Transversal	Adaptation au mode de collaboration interdisciplinaire	Approche et mise en contact avec les partenaires Introduction à l'interdisciplinarité	Lié avec : stages spécifiques Personne adulte dépendante, et 144
PERS Module Transversal	Perspective professionnelle et professionnalisation	Préparation à la professionnalisation Connaissance de l'environnement et de l'organisation du monde professionnel Posture professionnelle, éthique et déontologie, cadre légal	
T-TRANS Module Transversal	Travaux transversaux	Développement de compétences transversales Travail de réflexion	Lié avec : stage spécifique Personne adulte dépendante
APP Module Transversal	Processus d'apprentissage	Méthodologie apprentissage Régulation Evaluation	

4.3. Descriptif des contenus des modules de première année

INTRO

Description de la thématique du module	Apprentissage des techniques professionnelles de base. Introduction à l'évaluation clinique et aux moyens de monitoring. Introductions aux sciences de la santé.
Processus de travail	1, 2, 3,4
Durée	164 heures
Démarche de formation	Cours théoriques, pratiques, simulation de situations.
Objectifs du module	L'étudiant de première année ES en formation : <ol style="list-style-type: none"> 1. Connaît les principes de communication avec le patient et les applique de manière adaptée. 2. S'initie aux techniques professionnelles de base (transmissions, conduite, utilisation matériel) 3. Applique la systématique d'évaluation primaire et les surveillances de patient usuelles

Liste des cours	Durée / h
Introduction à l'anatomie, la physiologie et la biochimie	4.00
Cellule et tissus	4.00
Liquides équilibres HE / le sang	8.00
Introduction à la psychologie	4.00
Communication avec les patients / CNV / Bases de relation d'aide	12.00
Hygiène préhospitalière et mesures de prévention	4.00
Brancardage, relevage, ergonomie de posture	12.00
Connaissance du matériel d'immobilisation et de relevage	12.00
Evaluation de la scène	4.00
Anamnèse-évaluation 4 ^{ème} regard	4.00
Approche patient et évaluation primaire	8.00
Monitoring, surveillance patient	4.00
Hémostase et points de compression	4.00
Introduction à la gestion des voies aériennes respiratoires	8.00
BLS professionnel (SRC / CORFA)	16.00
Techniques d'immobilisation corps entier / Retrait casque / MIAS	20.00
Fonctionnement et utilisation du matériel de communication	4.00
Notions de topographie, orientation, repérage, lecture de cartes	4.00
Législation routière et sensibilisation à la conduite en urgence	4.00
Cours de conduite professionnelle ambulancière 1 (dynamique et en conduite d'urgence)	8.00
Ateliers PEC approche et évaluation patient	16.00
Total planifié	164.0

STAB

Description de la thématique du module	Apprentissage des bases de prise en charge pour la gestion de transferts simples et d'interventions programmées. Apprentissage des techniques professionnelles correspondantes. Bases du fonctionnement bio-psycho-social de l'individu, y compris anatomie-physiologie
Processus de travail	1, 2, 3, 4
Durée	204 heures
Démarche de formation	Cours théoriques, pratiques, simulation de situations.
Objectifs du module	L'étudiant de première année ES en formation : <ol style="list-style-type: none"> 1. Mobilise ses connaissances (anatomie, physiologie, psychologie, relation patient) au travers des prises en charge de situations stables. 2. Pratique les techniques spécifiques de prise en charge des patients stables. 3. Démonstre des connaissances pertinentes sur les aspects psychologiques et relationnels en lien avec ces situations. 4. Pratique de manière pertinente la prise en charge de patients stables dans des situations stables, en simulation.

Liste des cours	Durée / h
Anatomie physiologie grands systèmes	88.0
Introduction générale au processus infectieux, moyens de désinfection	4.0
Introduction aux pathologies chroniques/ Dépression et suicide	8.0
Introduction aux pathologies chroniques / Pathologies immunitaires	4.0
Introduction aux pathologies chroniques / Maladies cancéreuses	4.0
Approche de la douleur	4.0
Introduction au processus de vieillissement et à la gériatrie	8.0
Techniques d'immobilisation sélectives	8.0
Cours de conduite professionnelle ambulancière 1 (dynamique et en conduite d'urgence)	8.0
Ateliers PEC patients stables	68.0
Total planifié	204.0

INSTAB

Description de la thématique du module	Apprentissage des techniques de prise en charge et de soins d'urgence pour assister efficacement l'ambulancier dans la prise en charge de patient instable. Introduction aux principaux déséquilibres physiologiques en lien avec ces situations. Apprentissage des techniques professionnelles correspondantes. Approches ciblées en pédiatrie et obstétrique.
Processus de travail	1, 2, 3, 4
Durée	198 heures
Démarche de formation	Cours théoriques, pratiques, simulation de situations, analyse de situation
Objectifs du module	L'étudiant de première année ES en formation : <ol style="list-style-type: none"> 1. Applique de manière efficace les techniques spécifiques d'assistance lors de prise en charge de patients instables en fonction des critères professionnels de qualité 2. Situe les limites de son rôle professionnel en regard des principes législatifs, déontologiques et éthiques 3. Développe des capacités d'assistance pour les mettre au service des leaders d'intervention en situation instable.

Liste des cours	Durée / h
Introduction aux principaux déséquilibres physiologiques en lien avec situations instables	28.0
Approche physiologie et déséquilibres en pédiatrie	8.0
Approche physiologie et déséquilibres en gynéco-obstétrique	8.0
Introduction à la pharmacologie pour situations d'assistance Substances de base / Pratiques de préparation / Calcul et dilutions / Bases légales	16.0
Introduction au matériel technique pour situations d'assistance	12.0
Techniques d'injection IM et SC et VVP	4.0
Perfusions et VVP	12.0
Glycémie capillaire	2.0
Evaluation et bases de PEC en pédiatrie	12.0
Approfondissements / Etudes physiologie et déséquilibres en pédiatrie	8.0
Atelier PEC parturiente et nouveau-né	8.0
Ateliers transferts instables / STAR Provider	8.0
Ateliers PEC patients instables en assistance	72.0
Total planifié	198.0

PERS

Description de la thématique du module	Préparation à la professionnalisation Connaissance de l'environnement et de l'organisation du monde professionnel
Processus de travail	4, 5
Durée	54 heures TRANSVERSAL
Démarche de formation	Cours théoriques, analyse de situations.
Objectifs du module	L'étudiant de première année ES en formation : <ol style="list-style-type: none"> 1. Connaît les principes éthiques et déontologiques de la profession ; 2. Respecte son rôle professionnel ; 3. Remplit la fiche d'intervention préhospitalière de manière pertinente ; 4. Transmets oralement, de manière complète et structurée, les informations relatives au patient.

Liste des cours	Durée / h
Bases réglementaires professionnelles	4.0
Rapport d'intervention / devoir de documentation	4.0
Loi sur le travail / Obligations professionnelles / Cadre employeur	4.0
Ethique et déontologie	8.0
Approche du deuil / situation de décès	4.0
Approche des situations de conflit	8.0
Situations de crise / SPT / Débriefing	8.0
Démarche qualité et sécurité au travail	2.0
Rôle professionnel et associations professionnelles	2.0
La formation continue	2.0
Sécurité patient et qualité des soins	8.0
Total planifié	54.0

INTER-D

Description de la thématique du module	Approche et mise en contact avec les partenaires Introduction à l'interdisciplinarité
Processus de travail	4, 5
Durée	24 heures TRANSVERSAL
Démarche de formation	Cours théoriques, mise en situations, stage Personne adulte dépendante et stage 144 liés
Objectifs du module	L'étudiant de première année ES en formation : 1. comprend et prend en compte le rôle des différents partenaires ou intervenants

Liste des cours	Durée / h
Chaîne des secours / Centrale d'alarme	4.0
Collaboration avec secours hélicoptérés / visite REGA	4.0
Workshop partenaires	8.0
Initiation MIMMS TEAM PROVIDER (pré-triage, situations exceptionnelles)	8.0
Total planifié	24.0

T-TRANS

Description de la thématique du module	Travaux transversaux : Travail de réflexion
Processus de travail	5
Durée	10 heures TRANSVERSAL
Démarche de formation	Cours d'introduction et d'appui, travail personnel sur consignes en lien avec stage Personne adulte dépendante
Objectifs du module	L'étudiant de première année ES en formation 1. Approfondit sa formation continue et post-diplôme tant au plan professionnel que personnel, développe la qualité de son travail (PEC processus 5.4).

Liste des cours module T-TRANS	Durée / h
Travail de Réflexion : Présentation démarche / Consignes / Appuis	4.0
Travail de Réflexion : Cours d'appui / Recherche documentaire et bibliographie	2.0
Travail de Réflexion : Retour évaluation / Présentation de travaux	4.0
Total planifié	10.0

APP

Description de la thématique du module	Processus d'apprentissage
Processus de travail	5
Durée	112 heures TRANSVERSAL Plus 20 heures hors planification collective
Démarche de formation	Epreuves d'évaluation formatives, épreuves d'évaluation sommatives, feedback sous toutes leurs formes, présentations de situations d'apprentissage, séances d'information, séances de régulation
Objectifs du module	L'ambulancier en formation : 1. identifie de manière pertinente les étapes et la structure du cursus de formation ; (PEC Processus 5.3); 2. développe des méthodes d'apprentissage efficaces. (PEC Processus 5.3) 3. Acquiert les bases de la terminologie professionnelle et médicale.

Liste des cours module APP	Durée / h
Présentation et organisation de la formation	8.0
Introduction à la pratique en entreprise	4.0
Présentation générale organisation matériel et logistique ES ASUR	4.0
Introduction à la terminologie médicale	4.0
Apprendre à apprendre	4.0
Analyse situations d'apprentissage	24.0
Entretiens pédagogiques, / coaching divers (Heures / étudiant hors planification collective)	16.0
Séances de régulation ou information diverses	8.0
Evaluations pratiques formatives 1 et 2	8.0
Evaluations théoriques formatives 1 et 2	8.0
Evaluations pratiques sommatives N°1 et 2 et 3	20.0
Evaluations théoriques sommatives N° 1 et 3	16.0
Evaluation Théorique N° 2, Travail de Réflexion (Heures / étudiant hors planification collective)	4.0
Evaluation et clôture de programme	4.0
Total planifié	112.0
Total avec heures hors planification collective	132.0

4.4. Formation pratique en service d'ambulance

Elle est réalisée par l'organisation de deux stages en service d'ambulance.

Programmation stages

La programmation se fait en fonction des possibilités des services accueillant les étudiants et en fonction des jours de cours à l'école. Chaque stage prend place pendant un semestre. Un stage est équivalent à **35 jours d'activité** (journées ambulancières à équivalence de 12 heures, total de 840 h sur l'année de formation).

L'ensemble de l'année de formation peut s'effectuer dans le même stage si l'activité du service recouvre la majorité des situations de formation. Dans le cas contraire, une programmation sur deux stages sera effectuée pour couvrir une plus large étendue d'activités pratiques.

Volume d'activité

L'école assure une supervision du volume d'activité en service d'ambulance. Un quota d'interventions est fixé pour la première année à 120 interventions, avec deux seuils déterminés comme suit :

- Au minimum 50 interventions de type P1, P2, P3, S1.
- Au minimum 50 interventions de type S2, S3.

Les étudiants tiennent un journal d'intervention selon les modalités décrites dans le dispositif général de formation.

Si l'activité enregistrée pendant les stages pratiques, ou si la préparation pratique de l'étudiant sont jugées insuffisantes, un stage complémentaire en entreprise peut être organisé.

4.5. Stages spécifiques

La formation de première année comprend deux à trois stages spécifiques dans des lieux de stage différents du lieu de formation pratique principal.

Type stage spécifique	Heures
Soins à la personne adulte dépendante	Trois semaines de 41 h <i>ou l'équivalent de 123 h.</i>
Stage CASU 144 (Centrale d'appels sanitaires urgents)	Trois jours de 8 h (24 h) avec travail complémentaire estimé à 17 h, soit 41 h
TOTAL	164 h

Descriptif des stages spécifiques de première année

1ère année ES	Soins à la personne adulte dépendante
Processus de travail PEC	2,3,4
Organisation et durée	15 journées de 8.2 h (ou l'équivalent de 123 h. au total)
Lieux	Établissements médico-sociaux et institutions pour handicapés
Mode d'évaluation	Sommatif : Rapport de stage.
<i>Particularité</i>	<i>Un travail réflexif écrit personnel est réalisé à partir d'une observation de patient, effectuée pendant le stage.</i> <i>L'évaluation de ce dossier constitue une épreuve partielle du système d'évaluation théorique en école.</i>
Validation d'acquis	Personnel soignant pouvant attester d'un stage ou d'une expérience équivalente en qualité et en durée.
Objectifs du stage <i>Critères d'évaluation :</i> - Sécurité - Efficacité - Confort - Adaptation	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'étudiant de première année en formation se familiarise avec tous les soins de base ou d'assistance nécessaire à l'accompagnement les personnes adultes dépendantes. 2. Cela implique, dans le respect des règles éthiques, déontologiques et des critères de soins ci-contre, sous la responsabilité du professionnel de référence : <ol style="list-style-type: none"> 2.1. Accueillir et installer le patient en tenant compte des dimensions bio-psycho-sociale. P3.1 / P3.4 2.2. Identifier les déséquilibres bio-psycho-sociaux de la personne. P1.1 / P2.2 / P.3.1 2.3. Participer ou assister aux soins et aux surveillances de la personne, selon son niveau de compétence. P3.2 / P3.6 2.4. Accompagner la personne soignée dans toutes les activités de la vie quotidienne. P3.2 2.5. Anticiper les principaux soins diagnostiques et thérapeutiques inhérents à la situation de soins. P3.1 2.6. Établir une relation avec la personne et ses proches basée sur l'écoute et la reconnaissance de ses émotions. P.3.4. 2.7. Collaborer avec l'équipe interdisciplinaire du service. P2.3 / P3.7

<p>Activités de l'étudiant de première année en stage</p> <p><i>(Liste indicative, non exhaustive, à adapter en fonction du lieu de stage)</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sous la supervision de l'infirmier de référence et en fonction du degré de complexité des situations : <ol style="list-style-type: none"> 1.1. Apprendre à entrer en relation avec une personne âgée ou handicapée adulte. 1.2. Observer les réactions de la personne, les signes d'équilibre ou de déséquilibre bio-psycho-sociaux. 1.3. Effectuer une anamnèse simple auprès de cette personne, 1.4. Identifier le problème principal et les soins à effectuer. 1.5. Mesurer les signes vitaux. 1.6. Participer aux soins de base dans les limites de ses compétences notamment pour les domaines suivants : hygiène, confort, mobilisation, alimentation, élimination, communication. 1.7. Appliquer les principes d'ergonomie lors de l'aide à la mobilisation. 1.8. Respecter les règles d'hygiène et d'asepsie en vigueur dans l'institution. 1.9. Acquérir un vocabulaire professionnel adapté à la situation. 2. Pratiquer sous la supervision directe des infirmiers/ières, et selon les possibilités, chez une personne en situation stable, des gestes techniques tels que : <ol style="list-style-type: none"> 2.1. pose de VVP; 2.2. soins courants aux porteurs de sondes et de stomies; 2.3. petits pansements; 3. Connaître les fonctions et les activités des différentes catégories professionnelles qui interviennent auprès de la personne. 4. Echanger avec les autres professionnels pour une meilleure connaissance des fonctions de chacun et une collaboration optimale.
--	---

1ère année ES	Stage CASU 144
Processus de travail PEC	1,2,3,4
Organisation et durée	Trois jours de 8 h (ou l'équivalent de 24 h). Trois journées d'observation doivent être impérativement menées. Avec travail complémentaire estimé à 17 h, <u>soit 41 h au total.</u>
Lieux	Centrales d'appels sanitaires urgents (CASU)
Mode d'évaluation	Formatif : rapport de stage et travail de synthèse personnel sur la régulation sanitaire en fonction de consignes préétablies.
Validation d'acquis	Personnes pouvant attester d'une activité professionnelle antérieure dans le domaine.
Objectifs du stage	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'étudiant de première année ES en formation s'initie par l'observation aux procédures et principaux problèmes de régulation sanitaire. 2. Il identifie les principales voies d'alarme, et les informations pertinentes à retransmettre en centrale d'alarme. 3. Il intègre dans une synthèse les résultats de son observation et les met en lien avec les apports théoriques fournis sur la régulation. 4. Dans cette synthèse, il formule plusieurs propositions d'amélioration, à partir de sa propre pratique personnelle, pour favoriser collaboration avec les CASU, et qualité de régulation sanitaire.

4.6. Système d'évaluation des étudiants

Le système d'évaluation repose sur sept types d'épreuves :

1. tests de connaissances écrits
2. épreuves pratiques : validation de techniques de soins préhospitaliers
3. épreuves pratiques: prises en charge de patients en simulation, BLS-AED professionnel
4. épreuve orale théorique
5. évaluations en situation professionnelle : rapports de stages semestriels
6. évaluation de stage spécifique
7. travail écrit de réflexion

Les validations de techniques de soins n'ont lieu qu'en début de formation pour certains gestes à valider à l'école avant de les pratiquer en stage (notamment de la réanimation cardio-pulmonaire).

Voir en page suivante le récapitulatif du plan d'évaluation de première année.

Récapitulatif du plan d'évaluation de première année

EVALUATION CURSUS DE 1^{ère} ANNEE		Conditions de promotion
Evaluation pratique en service d'ambulance	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation pratique semestre 1 • Evaluation pratique en semestre 2 	<p>Les trois composantes de l'évaluation du cursus doivent être validées individuellement pour que l'étudiant(e) soit promu(e)</p>
Evaluation stages spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation stage Soins auprès personne adulte dépendante 	
Evaluation en école	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation annuelle théorique, réalisée par la moyenne des notes pour ces épreuves : <ul style="list-style-type: none"> - test écrit (épreuve N°1) - travail de réflexion (épreuve N°2) - épreuve orale d'argumentation (épreuve N°3) • Evaluation annuelle pratique: acquise en fonction de la moyenne des notes pour ces épreuves : <ul style="list-style-type: none"> - épreuve pratique BLS-DSA (épreuve N°1) - épreuve pratique simulation de prise en charge patient stable (épreuve N°2) - épreuve pratique simulation de prise en charge patient instable (épreuve N°3) 	

5. Organisation particulière de deuxième année

5.1. Organisation générale

	Heures	%
Cours 40h / sem.	696 heures	38.6%
Stages spécifiques 41h / sem.	205 heures	11.4%
Pratique en ambulance 41h / sem.	900 heures	50.0%
TOTAL	1801 heures	100.0%

La répartition des cours en école est approximativement de 50% entre théorie et pratique.

Les plans de formation annuels ne varient pas en termes de quota horaire annuel mais peuvent varier légèrement en termes de jours de planification.

5.2. Organisation modulaire, contenus théoriques et pratiques en école

Découpage chronologique et modulaire

Le regroupement des contenus de formation en modules a été organisé autour de l'approche de base des algorithmes professionnels relatifs à la gestion des situations de déséquilibres traumatiques, puis des situations de déséquilibres en situation de maladie.

Les modules transversaux à l'ensemble du programme viennent compléter le dispositif.

Modules thématiques	Thématique centrale	Description
DES-TRAU	Approche des déséquilibres traumatiques	<p>Approche de base des algorithmes professionnels concernés</p> <p>Approfondissements déséquilibres traumatiques</p> <p>Techniques professionnelles liées</p> <p>Pharmacologie liée</p>
DES-MAL	Approche des déséquilibres en situation de maladie	<p>Approche de base des algorithmes professionnels concernés</p> <p>Approfondissements déséquilibres liés à des situations de maladie</p> <p>Techniques professionnelles liées</p> <p>Pharmacologie liée</p>

Modules transverses à l'ensemble du programme

INTER-D Module Transversal	Adaptation au mode de collaboration interdisciplinaire		<p>Lié avec :</p> <p>Stages spécifiques Urgences hospitalières</p> <p><i>Stage d'approfondissement</i></p>
PERS Module Transversal	Perspective professionnelle et professionnalisation	<p>Préparation à la professionnalisation</p> <p>Connaissance de l'environnement et de l'organisation du monde professionnel</p>	
T-TRANS Module Transversal	Travaux transversaux	<p>Développement de compétences transversales</p> <p>Début cycle travail de diplôme</p>	<i>Stage d'approfondissement</i>
APP Module Transversal	Processus d'apprentissage	<p>Méthodologie apprentissage</p> <p>Régulation</p> <p>Evaluation</p>	

5.3. Descriptif des contenus des modules de deuxième année

DES-TRAUMA

Description de la thématique du module	Approche de base des algorithmes professionnels concernés Approfondissements déséquilibres traumatiques Techniques professionnelles liées Pharmacologie liée
Processus de travail	1 ; 2 ; 3 ; 5
Durée	248 heures
Démarche de formation	Cours théoriques, simulation de situations.
Objectifs du module	L'ambulancier en formation : 1. analyse de façon pertinente et adaptée les déséquilibres psycho-physio-pathologiques, les manifestations cliniques et l'étiologie. (3.1 ; 3.3 ; 3.6) 2. <i>En situations simulées:</i> 2.1. conduit de manière adaptée les interventions. (1 ; 3) 2.2. assure des soins pré-hospitaliers de qualité. (1 ; 2 ; 3) 2.3. détermine et argumente les priorités de prise en charge à partir d'une évaluation systématique et de ses connaissances de physiopathologie. (3.1)

Liste des cours	Durée / h
Etude des principaux déséquilibres traumatiques	48.0
Biomécanique	4.0
Pharmacologie Bloc d'introduction / Antalgie	24.0
Processus général d'intervention et d'évaluation patient	8.00
Introduction des algorithmes CORFA en situations traumatiques	4.00
Techniques de libération VAS	4.00
Techniques d'immobilisation Matelas vacuum / KED / Planche / Ceinture pelvienne	16.0
Technique de pose de voie d'abord intra-osseuse	8.0
Oxygénothérapie	8.0
Introduction aux principes de lecture ECG	4.0
Ateliers PEC patients en situations de déséquilibres traumatiques	120.0
Total planifié	248.0

DES-MAL

Description de la thématique du module	Approche de base des algorithmes professionnels concernés Approfondissements déséquilibres liés à des situations de maladie Techniques professionnelles liées Pharmacologie liée
Processus de travail	1 ; 2 ; 3 ; 5
Durée	336 heures
Démarche de formation	Cours théoriques, simulation de situations, ateliers de résolution de problèmes
Objectifs du module	L'ambulancier en formation : 3. analyse de façon pertinente et adaptée les déséquilibres psycho-physio-pathologiques, les manifestations cliniques et l'étiologie. (3.1 ; 3.3 ; 3.6) 4. <i>En situations simulées:</i> 4.1. conduit de manière adaptée les interventions. (1 ; 3) 4.2. assure des soins pré-hospitaliers de qualité. (1 ; 2 ; 3) 4.3. détermine et argumente les priorités de prise en charge à partir d'une évaluation primaire et secondaire systématique et de ses connaissances de physiopathologie. (3.1) 4.4.

Liste des cours	Durée / h
Etude principaux déséquilibres liés à des situations de maladie Détrousse resp. / Etats de choc / Troubles endocriniens et métaboliques / Troubles neurologiques / Diabète / etc.	88.0
Pharmacologie Blocs pharmacologie des déséquilibres liés à des situations de maladie	40.0
Processus général d'intervention et d'évaluation patient	8.0
Introduction des algorithmes CORFA en situations de maladie	4.0
Technique d'auscultation pulmonaire	4.0
Techniques de ventilation non-invasive BIPAP / CPAP / PEEP	4.0
Principes avancés de lecture ECG	8.0
Pacing externe et cardioversion	4.0
ARP de synthèse	16.0
Ateliers PEC patients en situations de déséquilibres, liés à des situations de maladie	160.0
Total planifié	336.0

PERS

Description de la thématique du module	Préparation à la professionnalisation Connaissance de l'environnement et de l'organisation du monde professionnel
Processus de travail	4, 5
Durée	24 heures TRANSVERSAL
Démarche de formation	Cours théoriques, analyse de pratique ou de situations, traitement d'un aspect relié à ce module dans le travail de diplôme
Objectifs du module	L'ambulancier en formation : <ol style="list-style-type: none"> 1. se positionne en tant que professionnel au sein d'un service d'ambulance 2. démontre une connaissance de l'environnement et de l'organisation du monde professionnel 3. démontre une compréhension des principes législatifs, éthiques et déontologiques pertinents dans l'exercice de la profession. 4. développe une capacité de réflexion sur les améliorations possibles dans son environnement professionnel, sa formation présente et future, l'évolution de sa position professionnelle

Liste des cours	Durée / h
Aspects qualité et médicaux légaux en rapport avec rapports d'intervention	8.0
Approche en leadership	8.0
Approfondissement de notions de droit Droit du patient / Droits et devoirs professionnels / Secret professionnel / Mesures de contraintes / PLAFA / Responsabilité professionnelle et délégation	8.0
Total planifié	24.0

T-TRANS

Description de la thématique du module	Travaux transversaux : Travail de diplôme, phase exploratoire
Processus de travail	5
Durée	40 heures TRANSVERSAL Plus 12 heures hors planification collective
Démarche de formation	Cours théoriques, travaux personnels accompagnés, mises en communs sur phases intermédiaires du travail
Objectifs du module	L'ambulancier en formation : <ol style="list-style-type: none"> 2. participe à l'assurance qualité, au développement de la profession et à des projets de recherche; (PEC processus 5.3) 3. approfondit sa formation continue et post-diplôme tant au plan professionnel que personnel, développe la qualité de son travail (PEC processus 5.4); 4. développe une capacité de réflexion sur les améliorations possibles dans son environnement professionnel, sa formation présente et future, l'évolution de sa position professionnelle (en lien avec module PERS)

Liste des cours module T-TRANS	Durée / h
Travail de Diplôme : Présentation démarche / Consignes / Brainstorming	8.0
Travail de Diplôme : Pré-annonce / Présentations anciens travaux	8.0
Travail de Diplôme : Recherche documentaire et bibliographie	8.0
Travail de Diplôme : Méthodologie en recherche empirique	8.0
Travail de diplôme : Appui en méthodologie	8.0
Travail de Diplôme : Crédit heures accompagnement (Heures / étudiant hors planification collective)	12.0
Total planifié	40.0
Total avec heures / étudiant, hors planification collective	52.0

APP

Description de la thématique du module	Processus d'apprentissage
Processus de travail	5
Durée	48 heures TRANSVERSAL Plus 16 heures hors planification collective
Démarche de formation	Epreuves d'évaluation formatives, épreuves d'évaluation sommatives, feed-back sous toutes leurs formes, séances d'information, séances de régulation
Objectifs du module	L'ambulancier en formation : 4. identifie de manière pertinente les étapes et la structure du cursus de formation. (PEC Processus 5.3); 5. développe des méthodes d'apprentissage efficaces. (PEC Processus 5.3)

Liste des cours module APP	Durée / h
Accueil et présentation de la formation	8.0
Entretiens, régulation individuelle (Heures / étudiant, hors planification collective)	8.0
Séances de régulation collective	16.0
Evaluations sommatives théorique modules DES-TRAUMA et DES-MAL	8.0
Evaluations sommatives pratique modules DES-TRAUMA et DES-MAL	8.0
Restitution des évaluations	4.0
Evaluation phase exploratoire Travail de diplôme (Heures / étudiant, hors planification collective)	8.0
Evaluation et clôture de formation	4.0
Total planifié	48.0
Total avec heures / étudiant, hors planification collective	64.0

5.4. Formation pratique en service d'ambulance

Elle est réalisée par l'organisation de deux stages en service d'ambulance.

Programmation stages

La programmation se fait en fonction des possibilités des services accueillant les étudiants, et en fonction des jours de cours à l'école. Chaque stage prend place pendant un semestre. Un stage est équivalent à **37.5 jours d'activité** (journées ambulancières à équivalence de 12 h, total de 900 h sur l'année de formation).

L'ensemble de l'année de formation peut s'effectuer dans le même stage si l'activité du service recouvre la majorité des situations de formation. Dans le cas contraire, une programmation sur deux stages sera effectuée pour couvrir une plus large étendue d'activités pratiques.

Programmation stages

L'école assure une supervision du volume d'activité en service d'ambulance. Un quota d'interventions est fixé pour la première année à **120 interventions**, avec deux seuils déterminés comme suit :

- Au minimum 50 interventions de type P1, P2, P3, S1.
- Au minimum 50 interventions de type S2, S3.

Les étudiants tiennent un **journal d'intervention** selon les modalités décrites dans le dispositif général de formation.

Si l'activité enregistrée pendant les stages pratiques, ou si la préparation pratique de l'étudiant sont jugées insuffisantes, un **stage complémentaire** en entreprise peut être organisé.

5.5. Stages spécifiques

La formation de deuxième année comprend deux stages spécifiques dans des lieux de stage différents du lieu de formation pratique principal.

Type stage spécifique	Heures
Urgences hospitalières	<u>Trois semaines de 41 h</u> ou l'équivalent de 123 h
Stage d'approfondissement <i>Tous services ou institutions au sens large permettant (dans le cadre d'une demande préalablement validée) de :</i> <ul style="list-style-type: none">• Développer une approche interdisciplinaire• Approfondir des investigations ou un lien avec le travail de diplôme• Approfondir une thématique étudiée en formation	<u>Deux semaines de 41 h</u> ou l'équivalent de 82 h.
TOTAL	205 h

Descriptif des stages spécifiques de deuxième année

2ème Année ES	Urgences hospitalières
Processus de travail PEC	1, 2, 3, 4, 5
Organisation et durée	15 jours de 8.2 heures (ou l'équivalent de 123 heures)
Lieux	Services d'urgences médico-chirurgicaux accueillant des urgences 24h/24h
Validation d'acquis	Personnel soignant pouvant attester d'un stage ou d'une expérience équivalente en qualité et en durée.
Mode d'évaluation	Evaluation de stage sommative
Objectifs du stage	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'ambulancier en formation se familiarise à l'accueil, à l'installation et aux soins du bénéficiaire au service d'urgences. 2. Cela implique, dans le respect des règles éthiques et déontologiques, sous la responsabilité de l'infirmier/ère de référence : <ol style="list-style-type: none"> 2.1. de participer à l'accueil et à l'installation de la personne 2.2. d'identifier les déséquilibres bio-psycho-sociaux qu'elle manifeste 2.3. de participer activement aux soins et aux surveillances, et collaborer avec l'équipe 2.4. d'établir une relation avec la personne basée sur l'écoute et la reconnaissance de ses émotions
Activités de l'ambulancier en stage	<p>Sous la supervision de l'infirmier/ère de référence et en fonction du degré de gravité des situations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mesures de triage et définition des priorités - Prise en charge complète de l'annonce du patient aux urgences jusqu'au transfert à l'étage - Accueil des patients aux urgences - Anamnèse simple, identification du problème principal, des premières mesures et des soins à effectuer - Installation confortable du patient - Observation des réactions du patient et des signes de déséquilibre - Accompagnement de la personne en situation de crise - Gestes techniques sous la supervision des infirmiers urgences : <ul style="list-style-type: none"> o Pose de VVP o Injections et prises de sang o Enregistrement d'ECG o Assistance à l'intubation o Collaboration aux autres soins tels pose de sonde gastrique, aspiration, soins des plaies, etc. - Sensibilisation à l'interprétation des examens, ECG, examens de laboratoire, examens radiologiques, ... - Acquisition d'un vocabulaire professionnel - Connaissance du plateau technique du service d'urgences - Connaissance des fonctions et des activités des différentes catégories professionnelles - Echanges entre professionnels pour une collaboration optimale

2^{ème} Année	Stage d'approfondissement
Processus de travail	Selon le stage
Prérequis	Demande préalable déposée par l'étudiant et validée par la coordinatrice des stages
Organisation et durée	10 jours ou 82 heures
Lieux	Tous services ou institutions permettant de : <ul style="list-style-type: none"> - développer une approche interdisciplinaire - approfondir des investigations ou un lien avec le travail de diplôme - approfondir une thématique étudiée en formation
Mode d'évaluation	Un rapport de stage formatif rempli conjointement avec la personne référente du stage Un compte-rendu réflexif sommatif réalisé par l'étudiant en fonction de consignes préétablies
Validation d'acquis	Sans
Objectifs du stage	L'ambulancier en formation <ul style="list-style-type: none"> - développe une réflexion constructive sur l'axe d'approfondissement choisi - développe une possibilité d'enrichissement de sa formation pratique selon des objectifs proposés par l'étudiant et négociés avec l'école - développe une collaboration interdisciplinaire

5.6. Système d'évaluation des étudiants

Le système d'évaluation repose sur quatre types d'épreuves :

1. épreuves théoriques modulaires (modules DES-TRAUMA et DES-MAL);
2. épreuves pratiques modulaires (modules DES-TRAUMA et DES-MAL);
3. évaluations en situation professionnelle : évaluations de stages semestrielles;
4. évaluations des stages spécifiques.

Modalités de mise en œuvre de l'évaluation en école

L'évaluation est répartie sur l'année. Le système des coefficients permet une pondération des modules évalués proportionnellement à leur charge en contenus.

La première phase du travail de diplôme, ou phase exploratoire, est effectuée dans le courant de la deuxième année. Son évaluation n'intervient pas dans le parcours de seconde année, mais s'intègre sous forme de crédits attribués, à l'évaluation finale du travail de diplôme en fin de troisième année.

Les modalités plus précises sont fixées par le règlement de formation et les directives d'évaluation.

Voir en page suivante le récapitulatif du plan d'évaluation de seconde année.

Récapitulatif du plan d'évaluation de deuxième année

EVALUATION CURSUS DE 2^{ème} ANNEE		Conditions de promotion
Evaluation pratique en service d'ambulance	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation pratique semestre 3 • Evaluation pratique semestre 4 	<p>Les trois composantes de l'évaluation du cursus doivent être validées individuellement pour que l'étudiant(e) soit promu(e)</p>
Evaluation stages spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation stage Urgences hospitalières 	
Evaluation en école	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation annuelle théorique, réalisée par moyenne des notes (avec coefficient) pour ces épreuves : <ul style="list-style-type: none"> — test écrit 1, module DES-TRAUMA Coef 4/10 — test écrit 2, module DES-MAL Coef 6/10 • Evaluation annuelle pratique, réalisée par moyenne des notes(avec coefficient) pour ces épreuves : <ul style="list-style-type: none"> — épreuve pratique 1, simulation prise en charge module DES-TRAUMA Coef 4/10 — épreuve pratique 2, simulation prise en charge module DES-MAL 6/10 	

6. Organisation particulière de la troisième année

6.1. Organisation générale

	Heures	%
Cours 40h / sem.	668 heures	36.7%
Stages spécifiques 41h / sem.	205 heures	11.3%
Pratique en ambulance 41h / sem.	948 heures	52.0%
TOTAL	1821 heures	100.0%

La répartition des cours en école est approximativement de 50% entre théorie et pratique. Une partie des cours peut être effectuée en travail à distance.

Les plans de formation annuels ne varient pas en termes de quota horaire annuel mais peuvent varier légèrement en termes de jours de planification.

6.2. Organisation modulaire, contenus théoriques et pratiques en école

Découpage chronologique et modulaire

Le regroupement des contenus de formation en modules a été organisé autour du développement des capacités d'adaptation pour deux domaines de prise en charge :

- adaptation à des **populations spécifiques de patients**;
- adaptation à des **situations de collaboration interdisciplinaires**.

Les modules transversaux à l'ensemble du programme viennent compléter le dispositif. Un cinquième module transversal vient compléter le dispositif pour apporter révision, maintien et approfondissement des compétences déjà acquises. Tous les modules transversaux sont programmés de façon filée sur l'ensemble du programme de troisième année (programmation discontinue).

Modules	Axe adaptation	Description	Liens avec stages spécifiques
VULN Module compact	Adaptation patient	Développement de capacités d'adaptation pour les situations d'intervention concernant des profils de patients vulnérables socialement (Psychiatrie, détresse sociale, handicap...)	Possibilité d'effectuer un stage de domaine spécialisé pour l'un des domaines ci-contre (cf profils de ces stages ci-dessous)
GER Module compact	Adaptation patient	Développement de capacités d'adaptation pour les situations d'intervention concernant des patients gériatriques	
OBST Module compact	Adaptation patient	Développement de capacités d'adaptation pour les situations d'accouchement ou relevant du domaine obstétrico-gynécologique	
PED Module compact	Adaptation patient	Développement de capacités d'adaptation pour les situations d'intervention concernant des patients pédiatriques	
Modules transverses à l'ensemble du programme			
INTER-D Module Transversal	Adaptation au mode de collaboration interdisciplinaire	Développement de capacités de collaboration interdisciplinaire par la mise en situation au travers d'activité partagée avec des partenaires types	Lié avec : Stage en anesthésiologie et stages de domaines spécialisés (cf ci-dessus)
PERS Module Transversal	Perspective professionnelle et professionnalisation	Préparation à la professionnalisation Connaissance de l'environnement et de l'organisation du monde professionnel	
T-TRANS Module Transversal	Travaux transversaux	Développement de compétences transversales Travail de diplôme	
REMAPP Module Transversal	Maintien des compétences de base	Révision Maintien et développement des compétences de base Approfondissements	
APP Module Transversal	Processus d'apprentissage	Méthodologie apprentissage Régulation Evaluation	

6.3. Descriptif des contenus des modules de troisième année

Module VULN

Description de la thématique du module	Développement de capacités d'adaptation pour des situations d'intervention concernant des profils de patients vulnérables socialement
Processus de travail	Tous
Durée	56 heures
Démarche de formation	Cours théoriques, simulation de situations, analyse de pratique, travail d'enquête, présentation de situation.
Objectifs du module	<p>L'ambulancier en formation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. analyse de façon pertinente et adaptée les déséquilibres sociaux ou de santé ainsi que leurs manifestations présentes dans des situations-patients de ce type 1. argumente l'adaptation nécessaire, des modes d'action ou des stratégies habituelles, dans ces situations 2. pratique en simulation ou en stage (si stage associé), dans un mode de fonctionnement professionnel cohérent avec les deux objectifs précédents

Liste des cours module VULN	Durée / h
Travail préparatoire au module VULN	8.0
Les déséquilibres psychiatriques	8.0
Violence domestique et conjugale	4.0
Urgences sociales	8.0
Spécificités de prise en charge des personnes handicapées	4.0
Ateliers PEC personnes vulnérables, composante psychiatrique	8.0
Ateliers PEC personnes vulnérables	12.0
Travail de validation module VULN (travail personnel)	4.0
Total planifié	56.0

Module GER

Description de la thématique du module	Développement de capacités d'adaptation pour situations d'intervention concernant des patients gériatriques
Processus de travail	Tous
Durée	52 heures
Démarche de formation	Cours théoriques, simulation de situations, analyse de pratique, présentation de situation
Objectifs du module	<p>L'ambulancier en formation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. analyse de façon pertinente et adaptée les déséquilibres sociaux ou de santé ainsi que leurs manifestations présentes dans des situations-patients de ce type 3. argumente l'adaptation nécessaire, des modes d'action ou des stratégies habituelles, dans ces situations 4. pratique en simulation ou en stage (si stage associé), dans un mode de fonctionnement professionnel cohérent avec les deux objectifs précédents

Liste des cours module GER	Durée / h
Travail préparatoire au module GER	8.0
Communication avec les personnes âgées	8.0
Evaluation de la personne âgée et de son environnement	4.0
Chutes et traumatismes musculo-squelettiques chez la personne âgée	4.0
Urgences psycho-gériatriques	4.0
Spécialités pharmacologiques en gériatrie	4.0
Maltraitance gériatrique, comment améliorer la vie de nos aînés	4.0
Ateliers prise en charge personnes âgées	8.0
ARP synthèse gériatrie	4.0
Travail de validation module GER (travail personnel)	4.0
Total planifié	52.0

Module OBST

Description de la thématique du module	Développement de capacités d'adaptation pour situations d'interventions d'accouchement ou relevant du domaine obstétrico-gynécologique
Processus de travail	Tous
Durée	60 heures
Démarche de formation	Cours théoriques, simulation de situations, analyse de pratique, présentation de situation
Objectifs du module	<p>L'ambulancier en formation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. analyse de façon pertinente et adaptée les déséquilibres ainsi que leurs manifestations présents dans des situations-patientes de ce type 5. argumente l'adaptation nécessaire, des modes d'action ou des stratégies habituelles, dans ces situations 2. pratique en simulation ou en stage (si stage associé), dans un mode de fonctionnement professionnel cohérent avec les deux objectifs précédents

Liste des cours module OBST	Durée / h
Travail préparatoire au module OBST	16.0
Approche et évaluation de la femme enceinte	8.0
Approche , évaluation et prise en charge du nouveau-né	4.0
Pathologie obstétricale et accouchement	16.0
Traumatologie et transfert de femme enceinte	4.0
Ateliers PEC situations obstétricales	8.0
Travail de validation module OBST (travail personnel)	4.0
Total planifié	60.0

Module PED

Description de la thématique du module	Développement de capacités d'adaptation pour les situations d'intervention concernant des patients pédiatriques.
Processus de travail	Tous
Durée	60 heures
Démarche de formation	Cours théoriques, simulation de situations, analyse de pratique, présentation de situation
Objectifs du module	<p>L'ambulancier en formation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. analyse de façon pertinente et adaptée les déséquilibres de santé ainsi que leurs manifestations présents dans des situations-patients de ce type 2. argumente l'adaptation nécessaire, des modes d'action ou des stratégies habituelles, dans ces situations 3. pratique en simulation ou en stage (si stage associé), dans un mode de fonctionnement professionnel cohérent avec les deux objectifs précédents.

Liste des cours module PED	Durée / h
Travail préparatoire au module PED	8.0
Principes de prise en charge pédiatrique ABCDE	40.0
Ateliers PEC situations pédiatriques Détrresse respiratoire / Troubles du rythme / ACR / Situations particulières / Transport	8.0
Travail de validation module PED (travail personnel)	4.0
Total planifié	60.0

INTER-D

Description de la thématique du module	Développement de capacités de collaboration interdisciplinaire par la mise en situation au travers d'activité partagée avec des partenaires types
Processus de travail	Tous
Durée	120 heures TRANSVERSAL
Démarche de formation	Cours théoriques, simulation de situations, ateliers interdisciplinaires, analyse de pratique, stages associés
Objectifs du module	L'ambulancier en formation : <ol style="list-style-type: none"> 2. comprend et prend en compte le rôle des différents partenaires ou intervenants 3. argumente l'adaptation nécessaire, des modes d'action ou des stratégies habituelles, dans ces situations, pour tenir compte de la composante interdisciplinaire

Liste des cours module INTER-D	Durée / h
Collaboration avec centrales de régulation	4.0
Collaboration avec secours hélicoptérés	4.0
Situations d'évènements majeurs (y compris développement PMA)	8.0
Situations à risque NRBC	8.0
Atelier PEC interdisciplinaire / collaboration pompiers et désincarcération	16.0
Atelier PEC interdisciplinaire / collaboration entreprises transports en commun	8.0
Approche en terrain difficile	8.0
Atelier PEC interdisciplinaire / collaboration forestiers	8.0
Noyades et hypothermie	8.0
Atelier PEC interdisciplinaire / collaboration sauveteurs lac et eaux vives	8.0
Assistance à l'intubation, techniques alternatives de ventilation	8.0
Atelier PEC interdisciplinaire / collaboration SMUR	8.0
Atelier PEC interdisciplinaire / extrahospitalier-intrahospitalier	8.0
Atelier PEC interdisciplinaire / transferts soins intensifs	16.0
Total planifié	120.0

PERS

Description de la thématique du module	Perspective professionnelle et professionnalisation
Processus de travail	4 ; 5
Durée	68 heures TRANSVERSAL
Démarche de formation	Cours théoriques, analyse de pratique ou de situations, traitement d'un aspect relié à ce module dans le travail de diplôme
Objectifs du module	L'ambulancier en formation : <ol style="list-style-type: none">5. se positionne en tant que professionnel au sein d'un service d'ambulance.6. démontre une connaissance de l'environnement et de l'organisation du monde professionnel7. démontre une compréhension des principes législatifs, éthiques et déontologiques pertinents dans l'exercice de la profession.8. développe une capacité de réflexion sur les améliorations possibles dans son environnement professionnel, sa formation présente et future, l'évolution de sa position professionnelle

Liste des cours module PERS	Durée / h
Travail préparatoire au module PERS	8.0
Ethique et déontologie professionnelle	8.0
Système de santé	8.0
Santé au travail	8.0
Relation aux médias	4.0
Gestion d'un service d'ambulance	8.0
Management de la qualité	4.0
Encadrement pédagogique des stagiaires en entreprise	4.0
Perspectives et évolution professionnelle	8.0
Sensibilisation au soutien émotionnel et résonance personnelle	8.0
Total planifié	68.0

T-TRANS

Description de la thématique du module	Travaux transversaux : phase de projet du travail de diplôme
Processus de travail	5
Durée	52 heures TRANSVERSAL Plus 28 heures hors planification collective
Démarche de formation	Cours théoriques, travaux personnels accompagnés, mises en communs sur phases intermédiaires du travail
Objectifs du module	L'ambulancier en formation : <ul style="list-style-type: none"> 5. participe à l'assurance qualité, au développement de la profession et à des projets de recherche; (PEC processus 5.3) 6. approfondit sa formation continue et post-diplôme tant au plan professionnel que personnel, développe la qualité de son travail (PEC processus 5.4); 7. développe une capacité de réflexion sur les améliorations possibles dans son environnement professionnel, sa formation présente et future, l'évolution de sa position professionnelle (en lien avec module PERS).

Liste des cours module T-TRANS	Durée / h
Travail de Diplôme : Introduction et présentation de la démarche de projet Approche qualité / management de projet et méthodologie / Présentation d'anciens travaux	24.0
Travail de Diplôme : Préparation des pistes d'actions du projet (Heures / étudiant hors planification collective)	8.0
Travail de Diplôme : Méthodologie de projets Objectifs / Moyens / Etapes / Planification / Evaluation	24.0
Travail de Diplôme : Consignes et méthodes d'argumentation pour défense orale	4.0
Travail de Diplôme : Crédit heures recherche documentaire et développement projet (Heures / étudiant hors planification collective)	12.0
Travail de Diplôme : Crédit heures accompagnement (Heures / étudiant hors planification collective)	12.0
Total planifié	52.0
Total avec heures / étudiant, hors planification collective	84.0

REMAPP

Description de la thématique du module	Révision Maintien des compétences de base Approfondissements dans les domaines correspondants
Processus de travail	Tous
Durée	128 heures TRANSVERSAL
Démarche de formation	Cours théoriques, simulation de situations, ateliers en environnement réel, analyse de pratique
Objectifs du module	En appui aux objectifs décrits pour autres modules

Liste des cours module REMAPP	Durée / h
Travaux dirigés d'approfondissement (thèmes à choix)	24.0
Ateliers pratiques d'approfondissement (thèmes à choix)	56.0
Ateliers combinés fonction leadership(1 ^{ère} – 2 ^{ème} années)	24.0
Ateliers en environnement réel	24.0
Total planifié	128.0

APP

Description de la thématique du module	Processus d'apprentissage
Processus de travail	5
Durée	72 heures TRANSVERSAL Plus 8 heures hors planification collective
Démarche de formation	Epreuves d'évaluation formatives, épreuves d'évaluation sommatives, feed-back sous toutes leurs formes, séances d'information, séances de régulation
Objectifs du module	L'ambulancier en formation : 6. identifie de manière pertinente les étapes et la structure du cursus de formation. (PEC Processus 5.3); 7. développe des méthodes d'apprentissage efficaces. (PEC Processus 5.3)

Liste des cours module APP	Durée / h
Accueil et présentation de la formation / Stages spécifiques	8.0
Evaluation et clôture ES3	4.0
Séances de régulation de volée	16.0
Evaluations formatives	16.0
Evaluations sommatives théoriques (N°1 et 2)	8.0
Evaluations sommatives pratiques (N°1 et 2)	8.0
Evaluations phase projet du Travail de diplôme (Heures / étudiant hors planification collective)	8.0
Examen final composante pratique + entretien d'examen	8.0
Examen final soutenance Travail de diplôme	4.0
Total planifié	72.0
Total avec heures / étudiant, hors planification collective	8.0

6.4. Formation pratique en entreprise

Elle est réalisée par l'organisation de deux stages en service d'ambulance.

Programmation stages

La programmation se fait en fonction des possibilités des services accueillant les étudiants et en fonction des jours de cours à l'école. Chaque stage prend place pendant un semestre. Un stage est équivalent à **39.5 jours d'activité** (journées ambulancières à équivalence de 12 h, total de 948 h sur l'année de formation).

L'ensemble de l'année de formation peut s'effectuer dans le même stage si l'activité du service recouvre la majorité des situations de formation. Dans le cas contraire, une programmation sur deux stages sera effectuée pour couvrir une plus large étendue d'activités pratiques.

Volume d'activité

L'école assure une supervision du volume d'activité en service d'ambulance. Un quota d'interventions est fixé pour la première année à **120 interventions**, avec deux seuils déterminés comme suit :

- Au minimum 50 interventions de type P1, P2, P3, S1.
- Au minimum 50 interventions de type S2, S3.

Les étudiants tiennent un **journal d'intervention** selon les modalités décrites dans le dispositif général de formation.

Si l'activité enregistrée pendant les stages pratiques, ou si la préparation pratique de l'étudiant sont jugées insuffisantes, un **stage complémentaire** en entreprise peut être organisé.

6.5. Stages spécifiques

La formation de troisième année ES comprend deux stages spécifiques dans des lieux différents du lieu de travail.

Type stage spécifique	Heures
Stage de domaine spécialisé <i>3 orientations possibles :</i> <ul style="list-style-type: none">• Soins psychiatriques• Soins pédiatriques• Salles d'accouchement	<u>Deux semaines de 41 h</u> <i>ou l'équivalent de 82 h.</i>
<ul style="list-style-type: none">• Anesthésiologie	<u>Trois semaines de 41 h</u> <i>ou l'équivalent de 123 h</i>

Descriptif des stages spécifiques de troisième année

3^{ème} Année ES	Anesthésiologie
Processus de travail PEC	1, 2, 3, 4, 5
Organisation et durée	15 jours ou 123 heures
Lieux	Services d'anesthésiologie d'un hôpital cantonal ou régional
Validation d'acquis	Personnel soignant pouvant attester d'un stage ou d'une expérience équivalente en qualité et en durée.
Mode d'évaluation	Evaluation de stage sommative
Objectifs du stage	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'ambulancier en formation se familiarise avec la surveillance des fonctions vitales ainsi que les actions de suppléance de ces fonctions, principalement respiratoire et hémodynamique. 2. Cela implique, dans le respect des règles éthiques et déontologiques, sous la responsabilité du médecin ou de l'infirmier anesthésiste de référence : <ol style="list-style-type: none"> 2.1. de participer à la préparation du matériel d'anesthésie (médicaments, perfusion) 2.2. de participer à l'accueil de la personne, à sa préparation pour l'anesthésie (installation, monitoring, pose VVP) 2.3. de comprendre les différentes phases de l'anesthésie 2.4. de participer activement aux surveillances des fonctions vitales, et de collaborer avec l'équipe en anesthésiologie ou en salle de réveil
Activités de l'ambulancier en stage	<p>Sous la responsabilité et la supervision de l'infirmier anesthésiste de référence et en fonction du risque et de la complexité des situations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil de l'opéré - Identification des antécédents médico-chirurgicaux selon le protocole d'anesthésiologie - Installation confortable de l'opéré en tenant compte des déficits du patient ainsi que les exigences opératoires - Gestes techniques sous la supervision de l'infirmier/ère anesthésiste : <ul style="list-style-type: none"> o Pose de VVP o Contrôle du matériel de ventilation et d'intubation o Ventilation au masque facial et masque laryngé o Assistance à l'intubation o Préparation des médicaments o Calcul des concentrations et dilutions des médicaments - Participation et compréhension des différentes phases de l'anesthésie (induction, entretien et réveil) - Surveillance de l'évolution des paramètres respiratoires et hémodynamiques en fonction des gestes anesthésiques et opératoires - Participation au transfert de l'opéré en salle de réveil et suivi de la phase de réveil - Connaissance des complications possibles en salle de réveil.

3^{ème} année	Stage de domaine spécialisé
Processus de travail	1, 2, 3, 4, 5
Prérequis	Aucun
Organisation et durée	10 jours ou 82 heures
Lieux, selon orientation choisie : <ul style="list-style-type: none"> - Soins psychiatriques - Soins pédiatriques - Salle d'accouchement 	Tous services ou institutions : <ul style="list-style-type: none"> - Participant au réseau de prise en charge des patients souffrant de troubles psychiatriques - Participant au réseau de prise en charge des patients pédiatriques - Salles d'accouchements
Mode d'évaluation	Rapport de stage sommatif
Validation d'acquis	Personnes pouvant attester d'un stage ou d'une expérience équivalente en qualité et en durée
Objectifs du stage orientation : <ul style="list-style-type: none"> - Soins psychiatriques 	L'ambulancier en formation <ul style="list-style-type: none"> - observe la symptomatologie des patients présentant des troubles psychiques - apprend à entrer en relation avec les patients concernés - comprend les spécificités des soins (sens des interventions) - observe l'effet des traitements (médicaments – cadre) - développe une collaboration interdisciplinaire
Objectifs du stage orientation : <ul style="list-style-type: none"> - Soins pédiatriques 	L'ambulancier en formation <ul style="list-style-type: none"> - adopte un mode de relation adapté au stade de développement psychocomportemental de l'enfant - reconnaît le niveau de perturbation des fonctions physiologiques (triangle d'évaluation pédiatrique, gestion des priorités, contexte psychosocial) - développe une collaboration interdisciplinaire
Objectifs du stage orientation : <ul style="list-style-type: none"> - Salles d'accouchements 	L'ambulancier en formation <ul style="list-style-type: none"> - évalue le degré d'urgence d'une situation obstétricale afin de permettre une prise en charge et une orientation optimale de la mère et l'enfant auprès des personnes compétentes - effectue au minimum un accouchement à quatre-mains - pratique l'évaluation et les soins du nouveau-né - participe aux soins et surveillance postpartum - développe une collaboration interdisciplinaire

6.6. Système d'évaluation des étudiants

Le système d'évaluation repose sur six types d'épreuves :

1. présentations de situations (deux présentations ciblant les modules VULN, GER, PED, OBST) ;
2. épreuves pratiques, prises en charge de patients en simulation ;
3. épreuve théorique orale ;
4. évaluations en situation professionnelle : rapports de stages semestriels en service d'ambulance ;
5. évaluations des stages spécifiques ;
6. évaluation continue en cours de processus de travail de diplôme.

Modalités de mise en œuvre de l'évaluation en école

L'évaluation est répartie sur l'année. Les modalités plus précises sont fixées par le règlement de formation et les directives d'évaluation.

Le travail de diplôme donne lieu à une évaluation intégrative qui comprend l'évaluation de toutes les phases du travail.

Récapitulatif du plan d'évaluation de troisième année

EVALUATION CURSUS DE 3 ^{ème} ANNEE		Conditions de promotion
Evaluation pratique en service d'ambulance	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation pour pratique semestre 5 • Evaluation pour pratique semestre 6 	<p>Les trois composantes de l'évaluation du cursus doivent être validées individuellement pour que l'étudiant(e) valide l'entier de sa formation</p> <p>ET</p> <p>puisse se présenter aux épreuves de qualification finale</p>
Evaluation stages spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation stage Domaine spécialisé • Evaluation stage Anesthésiologie 	
Evaluation en école	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation annuelle théorique, réalisée par moyenne des notes (avec coefficient) pour ces épreuves : <ul style="list-style-type: none"> - présentation de situation 1 Coef 2/10 - présentation de situation 2 Coef 2/10 - épreuve orale d'argumentation Coef 6/10 • Evaluation annuelle pratique, réalisée par moyenne des notes (avec coefficient) pour ces épreuves : <ul style="list-style-type: none"> - épreuve pratique 1, simulation de prise en charge Coef 5/10 - épreuve pratique 2, simulation de prise en charge Coef 5/10 	

Epreuves de qualification finale (selon PEC)

Présentation aux épreuves de qualification si validation de l'entier du cursus de formation	COMPOSANTES DES EPREUVES DE QUALIFICATION FINALE	Conditions de Validation	
	Composante de qualification de stage en service d'ambulance	<p>Les trois composantes de l'évaluation</p> <p>doivent être validées individuellement</p> <p>pour que l'étudiant(e) réussisse ses épreuves de qualification finale</p>	<p>NOTE FINALE :</p> <p>Réalisée par l'addition de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 50% de la note d'examen pratique • 30% de la note de travail de diplôme • 20% de la note de qualification de stage
	Composante de travail de diplôme		
	Composante d'examen		
<p>Examen pratique :</p> <p>Simulation d'une prise en charge de patient suivie d'un entretien d'examen</p>			

7. Références

Cadre légal

Canton de Vaud.

Loi vaudoise sur la formation professionnelle du 9 juin 2009.

RS 413. 09.

Confédération Suisse

Loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle.

RS 412.10.

Département fédéral de l'économie de la formation et la recherche (DEFR)

Ordonnance du DEFR concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des écoles supérieures du 11 septembre 2017.

RS 412.101.6

OdASanté

Plan d'études cadre, Ambulancier(e) diplômé(e) ES.

Document PDF téléchargeable depuis site OdaSanté

<https://www.odasante.ch/fr/formation-professionnelle-superieure/ecole-superieure/#c256>

Références bibliographiques

Geay, A. (3-2007).

L'alternance comme processus de professionnalisation : implications didactiques.

Education permanente, 172, 27-38.

Hadji, C. (1997).

L'évaluation démystifiée. Paris: ESF.

Le Boterf, G. (2002).

Ingénierie et évaluation des compétences Paris : Editions d'Organisation

Olry, P., & Cuvillier, B. (3-2007).

Apprendre en situation. *Education Permanente*, 172, pp. 45-60

Perrenoud, Ph. (1998).

La transposition didactique à partir des pratiques : des savoirs aux compétences. *Revue des sciences de l'éducation*, Vol XXIV, no 3 / 1998.

Tardif, J. (2006).

L'évaluation des compétences. Documenter le parcours de développement.

Montréal: Chenelière Education.

Zarifian, P. (2009). *Le travail et la compétence : entre puissance et contrôle*.

Paris : Presses Universitaires de France.